

toirs sont des êtres répugnants, mais la plupart des magistrats sont des écrivains réactionnaires, nourris dans la haine de tous ceux qui pensent et de tous ceux qui écrivent. Lorsque, grâce à la proposition du garde des sceaux, le boulevard sera débarrassé des crieurs d'obscénités, la justice, toujours affamée, cherchera quelque chose à se mettre sous la dent et elle s'en prendra, pour proscrire un livre ou déshonorer un journaliste, à la moindre phrase à double entente, quelle s'empressera d'entendre à sa façon.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

New-York, 3 mai.  
En mars, la valeur des marchandises exportées des États-Unis a dépassé de 6 millions de dollars, la valeur des marchandises importées; l'exportation des espèces métalliques a été supérieure à l'importation de 3,250,000 dollars.

### ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

#### MA RÉPONSE AU « PETIT NORD »

Le *Petit Nord* me met en demeure d'expliquer et de préciser l'insinuation contenue dans le passage suivant de mon article sur l'inauguration du Cercle républicain d'Annappes :

« En 1870, M. de Montalambert faisait bravement son devoir, tandis que d'autres ne trouvaient pas assez d'intrépidité pour y abriter leur légendaire... prudence. »

L'allusion était assez transparente et n'avait pas besoin de commentaires.

« J'ai clairement vu M. Charles Simon. On m'affirme que mes renseignements sont erronés, que M. Charles Simon n'était pas soumis à la loi militaire pendant la guerre franco-allemande et qu'il s'est volontairement engagé dans le service des hôpitaux. »

Si le fait est exact, je n'hésite pas à reconnaître que mon allusion n'a pas sa raison d'être, et je la retire.

Mais si il est vrai, au contraire, que forcé d'obéir à la loi militaire, au lieu de faire son devoir dans un régiment d'infanterie, M. Charles Simon se soit réfugié dans une infirmerie, je n'ai rien à retrancher et je ne retrancherai rien.

C'est à mon contradicteur qu'il appartient d'éclaircir le public.

M. Charles Simon m'invite à venir discuter avec lui, devant les électeurs, sur les différentes questions qui nous divisent. Je suis à ses ordres.

Il a annoncé dimanche à Annappes la création prochaine de nombreux cercles républicains dans notre département.

Qu'il me convoque toutes les fois qu'il devra prendre la parole, et je serai là. Il choisira lui-même le sujet de ses conférences, et l'auditoire... cela m'importe peu. Et pour avoir toute ma pensée plus l'auditoire sera radical et libre-penseur, plus je serai à mon aise pour affirmer ma foi religieuse et développer mes théories politiques et sociales.

Je n'ai aucun goût pour prêcher à des convertis et pour recueillir des applaudissements toujours faciles à obtenir lorsqu'on date l'opinion de ses auditeurs.

Je dois déclarer que j'ai dans ces réunions *en mon nom personnel*, et qu'on ne devra jamais voir dans tout ce que j'écris ou dirai l'expression officielle de l'opinion conservatrice et libérale dans notre département.

PIERRE SALVAT.

Les sénateurs et députés du Nord et du Pas-de-Calais ont été répartis dans les bureaux, lors du tirage au sort, de la façon suivante :

LES SÉNATEURS. — MM. Merlin, Paot et Wallon appartiennent au bureau MM. Corne et Thibaut, au bureau MM. Testelin, au bureau MM. Devaux, Dutilleul et Maréchal, au bureau MM. Demante et Faidherbe, au bureau MM. Bourcier, Lhuquet, au bureau MM. Pigeon, au bureau MM. Bouché et J.

On commence tout et on n'achève rien. On prend un travail, puis, tout à coup, on s'arrête et l'on s'empêche quelconque vient se placer comme un bâton dans les roues, empêchant qu'on n'ait pas prévu.

« Les deux boucles s'ont-elles advenues ? »  
« C'est que les caves environnantes ont été envahies par les eaux et tous les puits de la rue ont été empoisonnés. »

Pourant ceux qui ont ordonné les travaux devaient comprendre qu'en fermant l'issue de l'aqueduc à la passerelle Nadard, les eaux devaient être recueillies dans l'aqueduc collecteur. Cependant on sait parfaitement que l'aqueduc de la rue des Longues-Haies prolonge se trouve à une cinquantaine de centimètres au-dessous de l'aqueduc collecteur.

Hier le sieur Jean-Baptiste Labasse, rattacheur, demeurant rue de l'Alma, jouait dans la prairie de M. Julien Toulemonde, fermier.

Ce dernier pria cet individu de sortir de sa propriété. Labasse, furieux, tira un couteau de sa poche et blessa M. Toulemonde à la main gauche. Desir Hemrick, domestique du propriétaire, arrivant sur ces entrefaites, voulut défendre son maître et reçut un coup de couteau au bras droit.

Labasse a été arrêté et conduit au poste. On nous assure que les blessures ne sont pas graves.

Dans la journée d'hier, un monstre en argent d'une valeur de 25 fr. a été volé dans la chambre de M. Pierre Verolmen, demeurant chez M. Willois, cabaretier, rue de Mouvaux, 16.

Malgré des recherches actives, l'auteur du vol est resté inconnu.

Un accident est arrivé hier chez M. Allart-Rousseaux. Le sieur Vanclempt, âgé de 39 ans, journalier, a eu le bras gauche broyé et deux engrenages.

Charles Lefler, 26 ans, débiteur chez M. Toulemonde-Destombe, a eu hier deux doigts de la main gauche froissés par le braiseur de son métier.

Une adjudication de 1,000 tonnes de charbon, destinée à la fabrication du gaz, aura lieu le vendredi 19 mai, à 3 heures après-midi, à l'hôtel de ville de Tourcoing.

Une grève, dont le motif est des plus étranges, a éclaté, dans l'après-midi de mardi, à la fabrique de tapis de M. Duverdy, rue du Héros, à Tourcoing.

Quarante-six ouvriers sur cinquante ont abandonné l'atelier.

Il y a huit jours, le directeur de l'établissement, en l'absence du patron, avait embauché un ouvrier, tourquennois d'origine, mais élève d'une autre fabrique. Tous les anciens déclaraient qu'ils se mettraient en grève, si l'on ne renvoyait pas le nouveau, qui n'appartenait pas à leur fabrique. Le directeur, craignant cette désertion en masse, obtempéra à leur désir. Le nouvel ouvrier fut coggé.

A son retour, mardi, M. Duverdy, mis au courant de l'incident, eut bon de renvoyer cette manière de monopoliser le travail, particulièrement aux ouvriers tapissiers en général. Il lit renvoyer l'ouvrier renvoyé.

Il y a à la fabrique, mardi matin, à une heure après-midi, la grève éclatée, 40 ouvriers sur 60, comme nous le disons plus haut, ne sont pas rentrés à l'atelier.

Cette cause de grève était jusqu'à aujourd'hui inconnue à Tourcoing, du moins fort rare.

Elle nous surprend. Nous croyions les ouvriers plus fraternels entre eux. Nous pensions même qu'ils ne tiendraient pas rigueur à leur confrère, qui a besoin de travailler comme eux, sans doute.

L'inspecteur des denrées alimentaires a saisi ce matin, aux Halles de Tourcoing, un panier de raies pesant 10 kilos.

Ces poissons étaient impropres à l'alimentation.

Le garde champêtre Watlet a arrêté hier matin un ouvrier de ferme, nommé Dionot, lvo, âgé de 40 ans, sans domicile fixe. Il menaçait en allant de porte en porte.

On nous écrit de Bonnières :

« La publicité que vous avez donnée la semaine passée aux arrêtés préfectoraux, relatifs à la divagation des chiens dans les campagnes, n'a pas tardé à porter ses fruits. »

« L'animal au sujet duquel vous avez été spécialement consulté avait, en battant les champs, comme d'habitude, pris un hévre dans la campagne de samedi; afin d'échapper aux conséquences pénales de ce méfait, son maître l'apprenant dès le lendemain, et la har à lui col, il l'a par la pendaison, radicalement corrigé de son penchant au braconnage. »

Le père, le tuteur ou la personne responsable sera invité, trois jours au moins à l'avance, à comparaître dans la salle des actes de la mairie devant ladite commission, qui lui rappellera le texte de la loi, et lui expliquera son devoir.

« En cas de non-comparution, sans justification admise, la commission appliquera la peine énoncée dans l'article suivant. »

« Art. 13. — En cas de récidive dans les douze mois qui suivront la première infraction, la commission municipale scolaire ordonnera l'inscription, pendant quinze jours ou un mois, à la porte de la mairie, des nom, prénoms et qualités de la personne responsable, avec l'indication du fait relevé contre elle. »

« La même peine sera appliquée aux personnes qui n'auront pas obtempéré aux prescriptions de l'article 13. »

« Art. 14. — En cas d'une nouvelle récidive, la commission scolaire ou, à son défaut, l'inspecteur primaire, devra adresser une plainte au juge de paix. L'infraction sera considérée comme une contravention, et pourra entraîner condamnation aux peines de police, conformément aux articles 450, 480 et suivants du Code pénal. »

« L'article 361 du même Code est applicable. »

M. Alfred Cauchie, membre de la Société de géographie, vient d'être nommé chancelier du vice-consulat de France à Lille. Les bureaux du vice-consulat sont situés boulevard de la Liberté, 83.

La Compagnie du chemin de fer du Nord, à l'occasion de l'exposition d'arts industriels qui paraît-il, organise des trains de plaisir de Boulogne-sur-Mer à Lille.

Nous parlions hier des promesses militaires des « bataillons scolaires » à Lille, pour nous dire, et une fois de plus.

« Un feuilleton de notre révolution, nous y lisons qu'en 1793, au mois de juillet, un sieur Boisracon conduisit un « bataillon d'enfants de 7 à 14 ans à l'église St-Etienne, à Lille, et demanda au vénérable curé de la paroisse de bénir le drapeau de cette troupe de jeunes citoyens, « troupe qui prit le nom significatif de : *Régiment Bourgeois*. »

Non, non, il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

On lit dans la *Vraie France* :

Dans un article dont personne ne voudra accepter la paternité, le *Petit Nord* dit que l'aristocratie haubourdoise ne sait être charitable qu'en temps d'élection. Assurément, c'est le contraire qu'il a voulu dire, tout le monde sait à quel s'en tenir là-dessus à Haubourdin.

Demandez plutôt au pauvre où il s'adresse, quand le malheur vient le visiter, et d'où sortent les promesses qui s'envoient avec les élections.

« Le correspondant du *Petit Nord*, en homme d'esprit, déverse l'injure et le mensonge sur l'honorable M. Mazingarbe. »

Un parti qui emploie de semblables moyens donne la mesure de ce qu'il vaut.

Quant à M. Mazingarbe, la population haubourdoise fera bonne justice des attaques dirigées contre lui. Les mensonges ne sauraient l'atteindre et l'estime des honnêtes gens doit lui suffire.

Mais depuis quand M. Mazingarbe vous déplaît-il autant ? Est-ce qu'à toutes les élections, depuis quinze ans, républicains et conservateurs n'ont pas été unanimes à voter pour lui et quand M. Poté, après mille démarches et les plus pénibles efforts, réussissait à peine six cents voix, ne voyait-on pas M. Mazingarbe en obtenir huit cent cinquante ?

Combien de fois ne lui avez-vous pas demandé d'être adjoint d'une administration communale ? Ne l'auriez-vous pas encore fait la semaine dernière ? On cesse donc d'avoir de l'esprit, quand on n'est plus de votre parti.

Les républicains ont mauvaise grâce à s'attaquer à un homme qui est l'un de ses ouvriers et, sur un *intéressement* des affaires, se créer une situation considérable. Ils trouvent, une fois de plus, que toutes les supériorités les blessent, à l'importance d'où elles viennent.

Le *Petit Nord* cherche ensuite à mordre M. P. Chaux, qui se soucie aussi peu de ses attaques, que les personnes charitables de Haubourdin de ses calomnies.

Pour nous, on nous rendra cette justice, d'avoir pas fait de personnalités blessantes comme nous y autorisait l'article du *Petit Nord*.

La *Neuchâtelaise* d'Ilhove de M. Ed. Van Heude, vient de s'enrichir d'un nouveau chapitre : « Notice sur Jean Wouters, seigneur de Hallebast et de Broeck, président de la Chambre des Comptes de Lille, avec deux tableaux frappés à ses armes. »

Dimanche, vers 10 heures du soir, un individu, d'une mise élégante, s'est présenté au bureau de la

Le *Nord Contemporain*, journal paraissant deux fois par mois, numéro 1, le 15 mai 1882.

Sommaire. — Texte : Gausseric, Maurice-Géard. — Galerie contemporaine : René Goblet. — Sciences : Le Darwinisme, C. D. — Arts industriels : L'exposition du Palais-Rameau, Déjeuné. — Littérature : La Queue du Diablot (suite), Maurice Gérard. — Sciences industrielles : La chaudière du Soleil; Albert Thomas. — La Patrie : Le Palais de l'Éléazar; Une Machine révolutionnaire, X... — Le mois théâtral à Paris, Thibien. — La Finance. — Bibliographie. — La Mode, Julia de T...

Photographies : René Goblet. — L'Exposition d'Art Industriel du Palais-Rameau : Vue de l'Annexe. — Les Grandes Industries du nouveau Lille : Vue des établissements du Bon Marché et Singer.

#### Fête lilloise

La Commission qui a accepté d'organiser à Lille un cortège historique, s'est réunie hier soir, comme nous l'avons annoncé.

Elle a décidé à l'unanimité :  
1<sup>o</sup> Que la date de la fête serait fixée au 2 juillet.

2<sup>o</sup> Que le sujet du cortège serait la Restauration de Lille à la France (août 1667) : le Magistrat et les corporations locales allant au-devant du roi Louis XIV, qui fera en suite son entrée à Lille.

3<sup>o</sup> Que le produit de la quête sera affecté à l'achat de lits en fer et d'objets de couchage pour les pauvres.

#### THÉÂTRE CASTI

Décidément le théâtre Casti n'a pas menti à ses promesses. Depuis son arrivée à Roubaix il obtient un très-grand succès. Du reste, la vaillante troupe fait tous ses efforts pour mériter les bravos que lui décerne chaque jour le public. Les représentations se suivent et se succèdent sans se démentir. Au contraire, il se confirme de plus en plus que les frères Bénéli sont très-curieux dans leur genre.

Mlle Lapucie Yarga dansent admirablement. M. Monnet est, sur des chaises, des équilibristes étonnants. Les chiens savants ne méritent pas moins nos éloges.

M. Praxelly a droit à une mention particulière pour l'exécution de son dangereux travail, dans lequel il fait preuve d'une habileté et d'une adresse extraordinaires.

C'est, nous assure-t-on, la dernière semaine, la famille Casti étant attendue ailleurs, aussi la troupe réserve-t-elle de nouvelles surprises à ses habitués. Nous souhaitons à ces artistes un nombreux public et les applaudissements qu'ils méritent.

P. L.

#### AU PALAIS-RAMEAU A LILLE

Les Tissus à l'Exposition des Arts Industriels. — (Suite.)

TAPIS D'AUBUSSON ET MOQUETTES DE TOURCOING

(Exposition W. CHOQUELLE, de Tourcoing)

Nous citons cette rapide visite aux tapis de notre Exposition lilloise, en étudiant les magnifiques tapis et moquettes que l'on voit au fond de la nef.

Les moquettes se fabriquent à Tourcoing, les tapis ras à Aubusson, dans le département de la Creuse. On a souvent tenté de transporter dans le grand établissement de Tourcoing la fabrication proprement dite du genre Aubusson, en 1840, entre autres, mais il a été prouvé une fois de plus, par cette tentative, qu'on ne peut improviser nulle part une industrie aussi délicate, et que si l'on quitte, sans à Aubusson même, pour faire un ouvrier de l'apprenti qui touche au métier presque ou approuvé à payer, il faudrait bien plus de temps encore pour organiser des ateliers complets dans des villes où la tradition spéciale de cet art n'existe pas.

C'est qu'à Aubusson, en effet, cette industrie est plus que séculaire. D'après les ans, il paraît que la fabrication des tapis s'aurait été apportée au VIII<sup>e</sup> siècle par les sarracins, d'après les autres, elle ne daterait que du XIV<sup>e</sup> siècle, et l'origine en serait due à Louis, premier duc de Bourbon, comte de la Marche, qui vint s'établir à cette époque des ouvriers tapissiers venus du pays de sa femme, Marie de Hanau. Dans tous les cas, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après un écrivain du temps, cette ville était déjà renommée pour ses ouvrages ingénieux de tentures en haute

Nos lecteurs nous pardonneront ces quelques mois sur la fabrication des tapis, fabrication qui n'est, en général, connue que des spécialistes, et sans la connaissance sommaire de laquelle il est bien difficile de juger des difficultés qu'a présentées l'exécution des magnifiques produits exposés au Palais-Rameau.

#### LES ARTISTES DU NORD AU SALON

Nous commençons aujourd'hui la publication de la liste des noms et des œuvres des artistes de la région du Nord, admis au Salon de Paris :

Agache, Alfred-Pierre, de Lille. — Les Parisiens.  
Belinck, Emile, de Lille. — Portraits.  
Berne-Bellecourt, de Boulogne-sur-Mer. — Manœuvre d'embarquement.  
Bourgeois, Edmond, d'Arras. — Un Ajusteur. — Fourbus.  
Bonnoy, de Boulogne-sur-Mer. — L'École boussonière. — Le Bouff et la Grenouille.  
Boquet, Jules, d'Amiens. — La Vallée du Bastan (Hautes Pyrénées).  
Boulay (Mlle), Croixville, d'Allennes-les-Maris. — Fleurs de Provence.  
Bulleau, Charles, de Roubaix. — Portrait de M. F. M...  
Bury, Amand, de Fives-Lille. — Portrait d'un ami.  
Boynval, Victor, d'Arras. — Portrait de Mlle B...  
Breton, Jules, de Courrières. — Un Soir d'été.  
Breton, Jules, de Courrières. — Le soir dans les hameaux du Finistère. — Portrait de madame Breton.  
Demont-Breton (Mme), de Courrières. — Le premier Pas. — La Famille.  
Demory, d'Arras. — Le bassin du Rivage. — Arras. — Le matin. — Automne.  
Dubois, Désiré, de Fleurbaix. — Dans la prairie Blazy, à Teneur. — Dans un marais.  
Dujardin (Mlle). — Jeune fille au lavoir.  
Florent, de Boulogne-sur-Mer. — Fruits.  
Gérard, de Saint-Omer. — Stie-Genesvieve.  
Lejeune, de Boulogne-sur-Mer. — Portrait.  
Le Sergent, de Monneuve. — Limiters au carrefour du Bon-Dieu-de-Pitid. (A suivre.)

#### COUR D'ASSISES DU NORD

PRÉSIDENCE DE M. MAUPELASTER.

CONSEILLERS : DANNY ET VAUDELLET.

MINISTÈRE PUBLIC : M. CHALOPPIN.

Audience du 4 mai 1882.

Une affaire. Vol qualifié. — Emma Depraevé, s'introduisant pendant la nuit du 17 au 18 janvier, dans la maison des demoiselles Vanbaesbeke rendues à Steenwerde, après avoir escaladé divers murs, traversé les jardins et scié les barreaux de bois de la fenêtre de la cuisine. Cette fille qui avait été autrefois en service dans la maison, en connaissait parfaitement tous les étages, aussi sans faire le moindre bruit qui aurait pu attirer l'attention des habitants, elle traversa les chambres et parvint à une armoire qu'elle força pour s'emparer de l'argent qu'elle renfermait, 30 francs en bijoux et divers vêtements furent soustraits.

L'inculpée fut arrêtée à Lille quelques jours après le vol, portant les bijoux volés, elle essaya d'abord de nier, puis de rejeter le crime sur d'autres personnes qui, d'après elle, l'auraient conseillée, elle finit par faire des aveux complets et elle raconta comment elle avait pu entrer chez ses anciennes maîtresses.

Me Vitrant est chargé de porter la parole dans cette affaire.

Loos. — Hier vers 4 heures du matin, le nommé Rouvain Wee, concierge chez Mme veuve Frédéric Kuhlmann, a été, dans la propriété de sa patronne, une honte pesant 8 kilos.

Ce carrossier dérobait le poisson dans toutes les propriétés de la commune de Loos.

Les propriétés de la commune de Loos, les conseils d'arrondissement, les maires des chefs-lieux de canton et les maires des trois cantons de Valenciennes.

Il y a quatre ans, un animal semblable avait été également tué dans la propriété de Mme veuve Kuhlmann.

Valenciennes. — La chambre des notaires de l'arrondissement a renouvelé son bureau.

M. Auguste Lefebvre a été nommé président. Le secrétaire est M. Maubille.

Lundi soir, de cinq à six heures à eu lieu, en

#### ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

NAISSANCES

Du 3 mai, Albert Delannoy, à la Croix-Rouge.

DÉCÈS

Du 3. — Albert Vandembroucq, 6 mois, du Hallet; Herman Ross, 9 mois, Pont de Neuville; Hélène Maert, 12 ans 2 mois, rue du Noël; Henri Dubourg, 15 ans 1 mois, rue du Blanc-Sec; Julie Gravois, 32 ans, rue Saint-Pierre.

MARIAGES

Néant.

#### CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Boudry-Vannoy, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part du décès de Monsieur Léonard Boudry, décédé à Roubaix, le 2 mai 1882, à l'âge de 53 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux funérailles qui auront lieu le samedi 6 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix; l'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 41.

Les amis et connaissances de la famille Rogier-Chieux, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part du décès de Madame Marie-Julie-Léocadie Chieux, décédée à Roubaix, le 4 mai 1882, à l'âge de 59 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux funérailles qui auront lieu le samedi 6 courant, à 9 heures, à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 7, à 3 heures 1/2, et au Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 8, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fabricants, 30.

Les obits seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 4 mai 1882. A 7 heures, Obit de la Confrérie du sacré-Cœur. A 9 heures 1/2, Obit Solennel de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Constantin-Joseph Bouscart, administrateur de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, décédé à Roubaix le 22 avril 1882, dans sa 79<sup>e</sup> année. — Les personnes, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Letres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED RELOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix, dans le Memorial de Lille et dans la Gazette de Tourcoing.

#### Mouvement comparatif de la Condition publique de Roubaix :

Mouvement du mois d'avril 1880.

10,110 colis de laine peignée... k. 2,057,809  
221 » de coussilles et de bouisses... 24,494  
1,272 » de laine filée... 117,416  
3 » de soie... 253  
1,188 » de coton... 127,192

21,901 colis pesant ensemble... k. 2,356,806

Mouvement du mois d'avril 1881.

13,790 colis de laine peignée... k. 1,483,030  
19 » de coussilles et de bouisses... 2081  
816 » de laine filée... 89,321  
2 » de soie... 121  
1,275 » de coton... 130,529

15,905 colis pesant ensemble... k. 1,708,709

Mouvement du mois d'avril 1882.

11,043 colis de laine peignée... k. 1,134,388  
1 » de bouisses... 37  
1,322 » de laine filée... 141,062  
382 » de soie... 2,001  
1,829 » de coton... 165,428

14,181 colis pesant ensemble... k. 1,523,396

Le Directeur, A. MUYIN.